

A P P G D – TAICHI CHUAN

Règlement intérieur - Annexe A

La commission technique

Créée par le Conseil d'administration du 23 avril 2009, elle comprend les intervenants techniques agréés par les décisions du CA du 12 juin 2023.

Elle est composée de :

- *Le référent*

Il est déclaré à la Fédération comme notre enseignant de référence :

Louis MORTELECQUE

- *Les professeurs fédéraux*

Ils animent les cours et la commission technique. Ils coordonnent également les relations avec les instances fédérales et l'ITCCA dans le domaine de la technique.

Éric BREMART
Jean METREAU

- *Les assistants techniques*

Ils peuvent être amenés à animer des cours, des groupes ou des ateliers de pratique

Jean-Paul AUGER

Jean-Luc BLANDEL

Jean-Pierre BOUHALA

Philippe BOUVARD

Anne Claire CARRIGNON

François DHERSIGNERIE

Lysiane TORRES

Mis à jour par Eric Brémart et Jean Metreau, relu, corrigé et approuvé par le CA le 30 août 2024.